



Plan de reconstruction et d'aménagement de Maubeuge approuvé le 15 mai 1949, par André Lurçat (AC Maubeuge).

Référence du document reproduit :

- **Plan de reconstruction et d'aménagement de Maubeuge approuvé le 15 mai 1949**, par André Lurçat (AC Maubeuge).

IVR31_20015901018V

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Maubeuge
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation